

Credit refusé et depot de garantie constructeur

Par mely31, le 25/11/2012 à 04:05

Bonjour, nous avons signer un contrat avec notre constructeur avec depot d'un cheque encaisser au debut des travaux normalement.

Nous avons appris ce matin le refus du pret immobilier par notre banque, je vais donc informer lundi mon constructeur, va t'il me rendre ce cheque ou peut'il l'encaisser?